

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 14 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 2 Mai 1865.

BULLETIN.

Le Corps législatif a reçu hier une communication du gouvernement relative à l'assassinat de M. Lincoln. M. le président Schneider s'est fait l'interprète des sentiments de l'assemblée en exprimant l'indignation que cet attentat a excitée chez tous les hommes de cœur sans distinction de parti.

Quoi qu'en disent les bulletins officiels, la santé du roi des Belges inspire de grandes inquiétudes. Sa bronchite s'est compliquée d'une sorte d'hydropisie. On s'attend chaque jour à une catastrophe.

Une correspondance de Bruxelles dit que le Roi a écrit à l'Empereur Napoléon pour lui recommander son fils.

Le duc de Brabant qui revient en Europe est attendu à Bruxelles vers le 10 mai.

L'Italie, de Turin, dit savoir de bonne source que les négociations purement ecclésiastiques dont M. Vegezzi est chargé, n'ont pas encore abouti et que rien, conséquemment, n'a été conclu.

Il est inexact que le gouvernement italien ait pris, comme plusieurs journaux étrangers l'ont affirmé, des engagements étrangement aux conditions de réinstallation des évêques et au serment d'évêques nouveaux.

Le Sénat de Madrid vient d'adopter le projet de loi relatif à l'abandon de Saint-Domingue par 93 voix contre 39.

Les lettres de Hambourg annoncent que la proposition faite par la Prusse de convoquer une représentation des Duchés n'a pas été prise au sérieux. On voit là simplement une manœuvre destinée à mettre l'Autriche dans l'embarras.

A l'exception de la prise de Mobile, les nouvelles militaires venues d'Amérique offrent un médiocre intérêt et surtout beaucoup d'incertitude.

Il est question de la capitulation de Johnston, mais sans que rien vienne garantir l'authenticité de cette nouvelle.

Jefferson Davis était le 10 à Mâcon en Georgie.

Le *Mémorial diplomatique* dit que la durée du séjour de l'Empereur en Algérie sera d'environ trente à trente-cinq jours.

J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur* :

Napoléon, etc.

Wantant donner à notre bien-aimée épouse l'Impératrice des marques de la haute confiance que Nous avons en Elle, attendu que Nous sommes dans l'intention de nous rendre en Algérie, et qu'il est nécessaire que, pendant notre absence, les affaires de l'Etat n'éprouvent aucun retard nous conférons, par ces présentes, à notre bien aimée épouse l'Impératrice le titre de Regente pour en exercer les fonctions pendant notre absence, en conformité de nos instructions et de nos ordres, tels que nous les aurons fait connaître dans l'ordre général de service que nous aurons établi et qui sera transcrit sur le Livre d'Etat.

Entendons qu'il soit donné connaissance à nos ministres et aux membres du Conseil privé desdits ordres et instructions, et qu'en aucun cas l'Impératrice ne puisse s'écarter de leur teneur dans l'exercice des fonctions de Regente.

Voulons que l'Impératrice préside en notre nom le conseil des ministres et le conseil privé. Toutefois, notre intention n'est point que l'Impératrice-regente puisse autoriser par sa signature la promulgation d'aucun sénatus-consulte, ni d'aucune loi d'Etat, autres que ceux qui sont actuellement pendans devant le Sénat, le Corps législatif et le Conseil d'Etat, nous référant à cet égard au contenu des ordres et instructions mentionnés ci-dessus.

Mandons à notre ministre d'Etat de donner communication des présentes lettres patentes au Sénat, qui les fera transcrire sur ses registres et à notre Garde des

Secaux, ministre de la justice et des cultes, de les faire publier au *Bulletin des lois*.
Donné au palais des Tuileries, le 26 avril 1865.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :
Le ministre d'Etat,
E. ROUHER.

VOYAGE DE L'EMPEREUR.

Le *Moniteur* publie les dépêches suivantes :

Lyon, 29 avril, 11 h. 40 du soir.
La foule a stationné toute la soirée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, acclamant sans cesse l'Empereur.

Sa Majesté a traversé la place à pied pour se rendre au théâtre; l'enthousiasme était au comble.

Lyon, 30 avril, 11 h. 10 du mat.

L'Empereur a visité ce matin la Croix-Rousse; les rues étaient littéralement encombrées, toutes les maisons étaient pavées, et les acclamations les plus chaleureuses ont salué Sa Majesté. Elle était en voiture découverte et sans escorte.

Au moment où l'Empereur a passé par la brèche du mur d'enceinte, sous l'arc de triomphe, l'enthousiasme, à éclat de toutes parts.

Sa Majesté a visité l'hôpital. Elle a entendu la messe dans la chapelle, puis elle a regagné la gare de Perrache, en franchissant une seconde brèche du mur d'enceinte, à son extrémité.

En arrivant au chemin de fer, l'Empereur s'est rencontré, à dix heures et demie, avec LL. MM. II. de Russie, revenant de Nice.

Avant de se mettre en route pour Marseille, Sa Majesté a passé en revue à la gare, le 90^e de ligne et le 20^e bataillon de chasseurs à pied, récemment rentrés du Mexique.

A 8 heures, l'Empereur avait reçu en audience privée S. A. I. le duc de Leuchtenberg, envoyé par l'Empereur de Russie pour le complimenter.

Aussitôt après, le Conseil municipal avait été admis à l'honneur de présenter ses hommages à Sa Majesté.

Le président a adressé à l'Empereur une allocution chaleureuse.

La santé de l'Empereur est excellente.

Vienne, 30 avril, midi 8 minutes.
Le train impérial, arrivé à Vienne à midi 5 minutes, est reparti à l'instant.

Marseille, 30 avril 1865, 6 h. 5 du soir.
(Yacht impérial l'*Aigle*).

Le train impérial est arrivé en gare de Marseille à six heures du soir.

Marseille, 30 avril, 7 h. 55 du soir.
Sa Majesté vient d'arriver à Marseille, pour se rendre à bord de l'*Aigle*.

Impossible de décrire l'enthousiasme de la réception qui a été faite à l'Empereur. Jamais dans les occasions les plus solennelles, le Souverain n'avait été l'objet d'une ovation plus chaleureuse.

La ville pavée, les fenêtres, les balcons garnis de riches étoffes, comme en Italie, les femmes agitant leurs mouchoirs, 200.000 âmes forment la baie sur les parcours, tel est le tableau saisissant d'une solennité qui ne saurait s'effacer du souvenir de l'Empereur.

Il est sept heures et demie, une foule compacte massée sur les larges de la Cannebière, fait retentir le port des acclamations les plus enthousiastes.

Déjà la ville s'illumine de toutes parts. Ce soir grand dîner à bord du yacht impérial. Départ demain à neuf heures.

La température a beaucoup fraîchi, et la mer est assez agitée au large.

Marseille, 1^{er} mai, 8 h 20 du mat.

L'Empereur quitte Marseille. L'*Aigle* vient de lever l'ancre. Le port, les jetées, les falaises sont couverts d'une foule innombrable. Plus de deux cent mille voix acclament Sa Majesté.

A la sortie de la rade, l'escadre cuirassée composée du vaisseau le *Solferino*, des frégates la *Couronne*, la *Normandie*, la *Provence*, la *Gloire* et l'*Invincible*, sous le commandement du vice-amiral comte Bonelli-Willamez, manœuvre et défile devant le yacht impérial.

Après ce magnifique spectacle, l'escadre reprend son ordre de marche et l'*Aigle* met le cap sur Alger.

Le vent est tombé, la mer se calme et promet une belle traversée.

Pendant son court séjour à Marseille, l'Empereur a exprimé à diverses reprises sa très vive satisfaction de l'accueil qu'il y avait trouvé.

L'Agence Havas nous communique les deux dépêches suivantes :

Marseille, 30 avril, 8 h. du soir.

L'Empereur est arrivé ce soir à 6 heu-

res. Il a été reçu à la gare par le sénateur chargé de l'administration du département, et par le maire qui lui a adressé quelques paroles de bienvenue.

L'Empereur a répondu qu'il revoyait toujours avec plaisir la ville de Marseille qui s'embellit de jour en jour et qu'il regrettait de n'avoir pas cette fois plus de temps à lui consacrer.

La voiture impériale a parcouru sans escorte les rues pavées.

Toutes les sociétés ouvrières étaient échelonnées avec des drapeaux sur le passage de l'Empereur, qui a été salué partout par de vives acclamations.

Sa Majesté dîne en ce moment à bord du yacht impérial l'*Aigle*. Les amiraux, les capitaines de vaisseau et les premières autorités de la ville sont invités.

L'Empereur couchera à bord de l'*Aigle*, dont le départ doit avoir lieu demain matin à 9 heures.

Marseille, 1^{er} mai.

L'Empereur est parti, ce matin, à 8 heures.

Les forts ont salué par des salves d'artillerie le passage de l'*Aigle* et de la *Reine Hortense* ainsi que celui du vaisseau cuirassé *Solferino* et des frégates la *Couronne*, la *Gloire*, la *Provence* et l'*Invincible*, qui suivaient de près le yacht impérial. Le temps est magnifique. La population massée sur les quais, sur les collines et sur la promenade de la Corniche, assistait à cet imposant spectacle.

Voici le texte de la dépêche qui a été adressée par M. le ministre des affaires étrangères à M. le chargé d'affaires de France à Washington, à l'occasion de la mort de M. le président Lincoln :

« Paris, le 28 avril 1865.

« Monsieur, la nouvelle de l'attentat dont M. le président Lincoln vient d'être la victime a causé au Gouvernement impérial un profond sentiment d'indignation. Sa Majesté a chargé immédiatement un de ses aides de camp de se rendre auprès de M. le ministre des Etats-Unis pour l'inviter à en transmettre l'expression à M. Johnson, qui se trouve actuellement investi de la présidence. J'ai voulu moi-même, par la dépêche que je vous ai adressée en date d'hier, vous faire connaître sans aucun retard l'émotion douloureuse que nous avons ressentie, et je tiens aujourd'hui, conformément aux in-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 3 MAI 1865

N° 16

UN

MARIAGE EN PROVINCE.

CHAPITRE X.

CONSENTEMENT.

(Suite.)

Ce que fit Georges pendant toute cette journée, personne ne le sut au château.

Le soir, comme il n'avait pas paru au dîner, le vieux Vincent, inquiet de son absence, alla gratter à sa porte, et ne recut pas de réponse; il frappa alors; même silence: la porte était fermée et solide; il redescendit tout triste.

M. Georges est enfermé chez lui et ne veut pas ouvrir, alla-t-il dire à son maître.

— Laissez-le, Vincent, répondit le comte, M. Georges a besoin d'être seul; respectez aujourd'hui sa fantaisie.

Le lendemain de ce jour, de grand matin, de petits pâtres, allant porter des fromages de chèvre au Beausset, rencontrèrent tout à coup Georges près de Céraste. Il revenait pas le chemin de traverse qui conduit

à Toulon, les vêtements en désordre et couverts de poussière, le visage d'une pâleur de spectre, les yeux brillant d'un feu étrange; il s'éloigna d'un pas rapide. Les deux enfants crurent avoir vu une apparition.

Ils échangèrent à voix basse et en pa-tois quelques paroles.

— Dis donc, Jean-Baptiste, as-tu vu cet homme? demanda le plus petit.

— Ça n'est pas un homme, répondit gravement l'aîné.

— Ah! j'ai cru reconnaître le jeune M. de La Pinède.

— Oui, c'est un *fada*, qu'on dit à la Clotat, et *aguelli gen son tutti emmasquas* (et ces gens-là sont tous ensorcelés); la nuit du *disat* (samedi), ils vont au sabbat. Les *fadus*, vois-tu, ce sont des gens qui ont l'air tout tranquille et sauvage, qui est terrible. Il y en a qui font venir les médecins pour eux, et tous les médecins du monde n'y feraient rien. C'est un prêtre, et un fameux encore, qu'il leur faudrait pour leur faire sortir le démon du corps.

— Tu es sûr? dit le petit en commençant à trembler légèrement; et le jeune monsieur en est un?

— Thérèse me l'a assuré, même qu'elle l'a déjà rencontré plusieurs fois.

— C'est peut-être bien vrai, car d'où qu'il revient à cette heure? et qui court comme poursuivi par le diable!

— Il s'en revient du côté des gorges d'Ollioules; c'est par là, dans des cavernes, qu'ils tiennent leur assemblée de malédiction.

— N'y passons pas, Jean Baptiste, justement qu'il ne fait pas encore grand jour!

— T'es bête, reprit Jean-Baptiste d'un

air important; nous n'aurons garde, c'est pas notre chemin.

Georges avait croisé les deux enfants sans les voir. Il pouvait être six heures du matin quand il arriva à la Pinède. Personne n'était encore debout; il put monter à sa chambre sans être vu.

Il ne parut pas encore au déjeuner, et le comte, désirant lui laisser une entière liberté d'action, ne fit aucune remarque et ne l'envoya pas chercher. En son absence, on causa longuement du projet qui préoccupait toute la famille. Jacques l'avait accepté avec ardeur. Un peu humilié du refus de Denise, il brûlait du désir de devenir député, pour faire parler de lui, acquiescer de la renommée et tenter de donner des regrets à cette belle dédaigneuse. Le futur député, ébloui sans doute par ses rêves d'avenir, voyait de très-bonne foi un événement heureux pour Georges dans son union avec la fille du notaire. Mme de Vedelle éprouvait des scrupules au spectacle de l'autorité paternelle employée à marier presque malgré lui ce doux et timide jeune homme, dépourvu de la force et de la liberté d'esprit nécessaires pour résister. Elle sentait instinctivement dans tout cela un abus de puissance, et sa conscience droite en était froissée. A mesure que les heures s'écoulaient, un secret effroi s'emparait d'elle en se préparant à être témoin des efforts de ce pauvre être pour essayer de désarmer la volonté absolue qui décidait de son sort.

Le comte lui-même n'était pas fort tranquille; malgré sa force de parti pris, il craignait un peu, au fond, ce qui allait se passer. Le silence et la retraite gardés par Georges depuis la veille semblaient pressager une résistance. Cette manière de

se recueillir pouvait la faire craindre désespérée; et alors que faire? Tout pouvait encore manquer!

A une heure, Georges parut sur le seuil du salon, où sa famille était réunie. Un freuillement secret passa dans l'âme de ces trois personnes. Jacques cacha son impatience, le père son inquiétude, la mère son émotion.

Un moment, ceux qui avaient pour eux le droit, la force, l'intelligence, toutes les autorités, toutes les supériorités, restèrent embarrassés et anxieux devant cet enfant sans esprit, comploté d'ordinaire pour si peu dans la maison. Peut-être avaient-ils aperçu le visage auguste de la justice se levant derrière cette tête pâle, et leur demandant compte de ce qu'ils allaient faire!

— Mon père, dit Georges à M. de Vedelle après s'être incliné devant lui, je suis tout prêt à épouser la femme que vous m'avez choisie.

Ce peu de mots épuisèrent sans doute la somme de résolution assemblée par le pauvre enfant; car après les avoir prononcées, il se laissa tomber sur une causeuse à côté de sa mère, et cacha sa tête dans ses mains.

M. de Vedelle respira; il se sentait soulagé d'un grands poids; sans lutte, sans déploiement d'autorité, ses plus chers projets se trouvaient assurés.

— C'est bien, mon cher enfant, répondit-il; je n'attendais pas moins de ta déférence et de ton respect pour toutes nos volontés.

Jacques eut un vif éclair de satisfaction; il alla serrer la main de son frère par un mouvement spontané.

Mme de Vedelle se sentit le cœur oppressé devant cette soumission si entière.

Elle pressentait quelque douleur profonde et cachée sous cette obéissance passive; elle crut son fils violent et trop craintif pour se plaindre. Elle laissa M. de Vedelle s'éloigner avec Jacques, et, s'approchant de Georges, elle lui dit :

« Parle-tu sincèrement, mon Georges? n'as-tu réellement aucune répugnance à ce mariage avec Mlle Lescalle? »

Georges garda le silence.

« Si cela était, continua la comtesse, si cette union te déplaisait trop, il faudrait le dire, mon enfant; nous ne voulons pas le bonheur de ton frère au détriment du tien. Voyons, Georges, réponds-moi: n'est-ce pas par crainte excessive de ton père que tu consens à prendre cette jeune fille pour femme? »

— Non, ma mère, ce n'est pas par crainte, dit enfin Georges. Puis il ajouta après un moment : « C'est par une autre cause. »

— Tu me rassures, mon bon fils; ton attitude m'avait inquiétée. Ainsi, tu n'as pas d'éloignement pour Rose Lescalle. Quoique tu la connaisses peu, tu as pu voir qu'elle est charmante; on la dit douce comme un ange; comment ne la plaindrail-elle pas? »

— Elle ne me plaît ni ne me déplaît, ma mère; je l'épouse parce que vous le voulez tous. Autant vaut vous satisfaire tout de suite, autant vaut vous céder; celle-là ou une autre, qu'est-ce que cela me fait? »

— Je ne te croyais pas à ce point indifférent sur une pareille matière, Georges; y as-tu jamais réfléchi? Je le sais, les préférences trop vives n'assurent pas le bonheur en ménage; cependant le mariage est chose grave, et il ne faut pas éprouver de répulsion pour la personne